

Certiphyto renouvellement : Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques Vente et mise en VENTE (CIP VENTE Renouvellement)



Contexte



Le dispositif "certiphyto", relatif à la mise en vente et vente des produits phytopharmaceutiques est obligatoire depuis le 1er octobre 2013. Le Certificat Individuel Professionnel atteste des connaissances nécessaires pour la mise vente des produits en toute légalité.

Objectifs de la formation

Actualiser les connaissances réglementaires et techniques nécessaires au renouvellement du Certificat Individuel Professionnel pour l'activité "Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques" dans la catégorie "Produits Grand Public"

Public concerné

Etre titulaire d'un certificat individuel « Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques » en cours de validité

Prérequis des participants

Etre titulaire d'un certificat individuel « Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques » en cours de validité

Contenu

Thème « réglementation »

Attentes et représentations des participants
Distinguer les produits phyto des biocides
Contexte : lois lema, grenelle, plan ecophyto
AMM et mention EAJ
Etiquetage
Stockage et transports
Conditions applications, obligations de l'applicateur
Organisation du rayon
Obligations du distributeur
Obligations liées à l'agrément

Thème « prévention des risques pour la santé »

Notion de danger, de risques et de populations sensibles
Identification des risques et des situations exposantes
Prévention des risques : bonnes pratiques d'application (BPA) et port des EPI
Conduite à tenir en cas d'intoxication

Thème « prévention des risques pour l'environnement »

Impacts et comportement des produits dans l'environnement
Pollutions diffuses, ponctuelles et bonnes pratiques adéquates
Estimation du risque et de la nécessité d'intervention, mesures de prévention à mettre en place

Thème « diagnostic de situation visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques »

Rappel sur le cycle de développement des ravageurs et des maladies
Lutte culturale, lutte biologique importance des pratiques de jardinage
Rappel sur cycle de développement des ravageurs et des maladies
Présentation de procédés et produits alternatifs aux herbicides et insecticides de synthèse
Comparaison technico-économique des procédés
Critères d'efficacité

Méthodes et moyens

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront complétés par des réflexions pratiques, une présentation des EPI adaptés à une situation donnée et des mises en situation, notamment par la recherche d'information sur différents sites (Legifrance.gouv.fr, e-phy.agriculture.gouv.fr, ineris...).

Test pour vérifier l'assimilation des informations par les participants.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis

Attestation spécifique en double exemplaires pour permettre au participant de demander le certificat auprès de la DRAAF.

Attestation de suivi de la formation

Intervenants

Isabelle MENNECHET, Ingénieure en techniques horticoles formatrice et formatrice



7 heures
1 jour



Rouffach



Voir Agenda

Tarifs 2024

180€ net* par participant

*Organisme non assujetti TVA

Des possibilités de financement existent en fonction de votre statut.

Nous contacter

Isabelle Mennechet : 03 89 78 73 07 - cfppa.rouffach@educagri.fr